

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 03 mars 2023, 13 h 30
Réunion par vidéoconférence

Présences :

Kadia Georges Aka (Administration)
Jason Alcorn (Droit)
Michel Cardin (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et
d'études familiales)
Benoit Doyon-Gosselin (Vice-doyen)
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :
sciences sociales)
Bradley Harding (Psychologie)
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)
Mohammed Khennich (Ingénierie)
Benoit Landry (Ingénierie)
Francis LeBlanc (Président)
Isabelle LeBlanc (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Caterina Mamprin (Shippagan)
Émilie Martel-Brosseau (étudiante)
Sandra Turcotte (Sciences)
Philippe Volpé (Edmundston)

Absences :

À déterminer (Administration)
À déterminer (Sciences de l'éducation)
À déterminer (Sciences de l'éducation)
Nouha Bouchiba (étudiante)
Michelle Cardoso (Kinésiologie et loisir)
Anik Dubé (Science infirmière)
Lise Savoie (Travail social)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 32.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-01-CFESR-230303 : Philippe Volpé, appuyé par Bradley Harding, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 JANVIER 2023

R-02-CFESR-230303 : Sandra Turcotte, appuyée par Hesamoddin S. Esfahani, propose que le procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2023 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 JANVIER 2023

[4] Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche

Les nominations de professeur associé ont été transmises aux instances appropriées.

[5] Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche

La stratégie a été affichée sur le site web de la FESR et un sondage a été envoyé aux chercheuses et chercheurs.

[6] Règlement concernant les copies de thèse en format papier

Le règlement a été accepté par le CPR et il sera à l'ordre du jour du Sénat académique du 10 mars 2023.

[7] Usine à articles

Victoria Volkanova fera une présentation à ce sujet et sur les revues prédatrices pendant les JESR.

4. COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE (ANNEXE 1)

4.1 Professeurs associés

R-03-CFESR-230303

(Doyon-Gosselin/Cardin)

« Que le statut de professeur associé à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires soit accordé à monsieur Christophe Jankowski pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-04-CFESR-230303

(Doyon-Gosselin/Cardin)

« Que le statut de professeur associé à la Faculté des sciences soit accordé à monsieur Jalal Almhana pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RÉVISION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DU CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (ANNEXE 2)

La directrice du CRLA a envoyé des modifications aux statuts et règlements du Centre en incluant dans les documents le plan stratégique. On modifie le nom (Centre de recherche sur la langue en Acadie) et le mandat. Les objectifs du Centre ont été revus. On crée un comité de direction et on élimine le conseil d'administration. On ajoute un comité scientifique et on définit les différents statuts des membres. Un membre du Conseil de la FESR suggère de nommer le comité de direction, un comité aviseur. Cette suggestion sera transmise à la directrice.

R-05-CFESR-230303

(LeBlanc/Volpé)

« Que le Conseil de la FESR adopte les nouveaux statuts et règlements du CRLA. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CRÉATION DE MICROPROGRAMMES DE 2^E CYCLE EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET EN SCIENCE DES DONNÉES (ANNEXE 3)

On propose la création de deux microprogrammes qui comportent chacun trois cours. Ces microprogrammes découlent d'une demande de subvention de 3,6 millions sur 5 ans. Certaines modifications mineures sont nécessaires. Dans le CPR9, l'unité responsable devrait être la Faculté des sciences. Au point 1.4, on suggère que la durée du programme soit de 3 années à temps partiel. Au point 2.2, on suggère le libellé suivant : détenir un diplôme de premier cycle dans un domaine pertinent et posséder des connaissances de la programmation Python et de l'algèbre matricielle. Les cours préparatoires mentionnés seraient suivis lorsque ces connaissances sont jugées insatisfaisantes.

R-06-CFESR-230303

(Hesamoddin S. Esfahani /Turcotte)

« Que le Conseil de la FESR adopte la création des microprogrammes en intelligence artificielle et en science des données avec les trois modifications suggérées. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Chaque unité académique doit envoyer de trois à cinq objectifs spécifiques en lien avec les cinq chantiers. Pour la FESR, il y aura une rencontre des membres du personnel et ceux-ci détermineront les objectifs pertinents qui seront ensuite partagés aux membres du Conseil. Nous fonctionnerons par courriel, car il n'y a pas de réunion du Conseil d'ici la date limite du 15 avril. Par la suite, il faudra établir un plan d'action.

8. INFORMATIONS

Les JESR arrivent à grand pas. Il reste à peaufiner l'horaire qui sera distribuée bientôt.

Plusieurs modifications de règlements ou de programmes seront à l'ordre du jour du Sénat académique du 10 mars 2023.

On encourage les membres du Conseil à proposer des candidatures pour le Prix d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie.

9. AUTRES

Aucun point n'est soulevé.

10. CLÔTURE

Philippe Volpé propose la levée de la réunion. La séance est levée à 14 h 22.

Préparé par Benoit Doyon-Gosselin
Secrétaire de la réunion